



Communiqué de presse

10.02.2011

Luxembourg School for Commerce : Remise des certificats de réussite du programme de formation « LSC Entrepreneurship »

Ce jeudi 10 février 2011 la Luxembourg School for Commerce (LSC) a organisé sa remise des certificats de réussite des formations donnant accès aux professions de cafetiers, de commerçants, ainsi qu'aux professions de l'immobilier. A cette occasion 172 lauréats ont été honorés en présence de Madame Françoise Hetto-Gaasch, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme.

Lors de la cérémonie officielle, qui s'est tenue dans le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, les lauréats ont reçu leurs certificats des mains de Madame Françoise Hetto-Gaasch, Ministre des Classes moyennes et du Tourisme et de Monsieur Paul Emering, Directeur de la LSC.

Des 172 diplômés, 30 candidats ont reçu leur certificat de réussite aux examens des cours pour cafetiers, 68 candidats ont suivi avec succès le cours de gestion d'entreprise et 74 diplômés ont désormais la possibilité de se lancer dans une profession de l'immobilier.

Ces formations sont regroupées dans le programme de formation « LSC Entrepreneurship », qui reprend toutes les formations donnant accès aux professions de cafetiers, de commerçants, de transporteurs de marchandises et de voyageurs par route ainsi qu'aux professions de l'immobilier.

Dans le cadre légal de l'accès à ces professions la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, offre des formations accélérées menant aux qualifications professionnelles requises par le droit d'établissement. Les cours pour futurs commerçants, cafetiers et professionnels de l'immobilier permettent aux candidats de s'initier à la gestion d'entreprise. À côté des techniques de financement, de marketing, des ressources humaines, du droit du travail ainsi que de la fiscalité, le participant apprend à connaître les spécificités de sa profession.

Lors de son allocution de bienvenue, Paul Emering a félicité les lauréats de leur engagement et leur démarche proactive de suivre une formation continue. Il a mis en avant l'importance de la formation professionnelle continue pour le développement du capital humain.

Madame la Ministre de son côté a mis en avant que grâce aux connaissances pratiques acquises, les lauréats disposent des premiers outils pour s'engager dans la création

d'entreprise. Dans ce contexte elle a rappelé l'encadrement disponible auprès du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme pour soutenir les créateurs d'entreprise

Ces cours se dérouleront de nouveau au deuxième semestre 2011. Les personnes intéressées peuvent commander un catalogue de formation auprès de la LSC

Pour de plus amples informations veuillez contacter la Luxembourg School for Commerce :

Tél. : 42 39 39 220 ; e-mail : info@lsc.lu, W : www.lsc.lu